

La tempête Alex attendue depuis jeudi s'est bien abattue sur les Alpes-Maritimes. Si le littoral a globalement été épargné, c'est le haut-pays niçois qui a été fortement impacté. Dans la nuit de vendredi à samedi, ce sont 500mm d'eau qui se sont abattue sur la Vallée de la Vésubie. Les vallées de la Tinée et de la Roya ont elles aussi été au cœur des intempéries. En quelques heures, l'équivalent de plusieurs mois de pluie. Conséquences, des crues exceptionnelles ont ravagé le relief.

Au lendemain de cet épisode méditerranéen, le bilan est lourd. Humain tout d'abord : On dénombre 8 personnes disparues et de nombreuses personnes dont nous sommes encore sans nouvelles (bilan provisoire). Matériel évidemment. « *C'est un désastre sans précédent* », a expliqué Christian Estrosi, maire de Nice et président de la Métropole. « *Des centaines d'habitations ont été emportées* », a expliqué Eric Ciotti, député des Alpes-Maritimes. 12 000 foyers sont encore privés d'électricité selon Enedis et plus de 8000 personnes ont été évacuées. Ce samedi des communes comme Saint-Martin Vésubie sont encore coupées du reste du territoire (les routes sont trop dégradées ou dangereuses pour être empruntées et les moyens de communications coupés).

Le Premier ministre Jean Castex et le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin sont venus en milieu de journée ce samedi pour se rendre compte de la situation. Ils ont survolé le territoire sinistré par hélicoptère et sont allés à la rencontre des habitants. Le chef du gouvernement « particulièrement impressionné » par ce qu'il a vu aujourd'hui a expliqué que la priorité « était à la recherche des victimes et au rétablissement des moyens de communication », des forces militaires du génie apporteront leur aide. La procédure de catastrophe naturelle a aussi été engagée. Le Premier ministre a rappelé que le territoire pourrait compter sur la « solidarité de l'État ».

Andy Calascione

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

S'abonner à la newsletter